



Territoire du Puy-en-Velay



La «synthèse emploi-formation» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «synthèse emploi-formation»
- ✓ le «portrait emploi-formation» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «mise en perspective des territoires auvergnats», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire du Puy-en-Velay se distingue par :

- ✓ une forte capacité à **occuper ses résidents** (plus de 9 actifs sur 10, ce qui contribue probablement au taux de migration positif) et à les **former** (plus de 4 jeunes sur 10 en FI et plus de 9 DE sur 10 en FPC, ce qui contribue au moindre déficit du taux de migration des jeunes),
- ✓ une **adaptabilité supérieure** des actifs aux changements liée à leur niveau de diplôme (127 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés),
- ✓ une **structure de l'emploi** potentiellement **moins pénalisante** : la forte emprise des services (plus de deux salariés sur cinq) et la sous-représentation de l'emploi dans

l'industrie (moins d'un salarié sur cinq) et dans les secteurs fragiles* (15% du total contre 24% en Haute-Loire),

- ✓ une **dynamique supérieure** du marché de l'emploi qui se traduit par la stabilité de l'emploi salarié et la progression plus nette du volume d'offres (+13% contre +9% en Haute-Loire),
- ✓ des DE **moins âgés** et qui restent **moins longtemps inscrits** au chômage (37% de DELD),
- ✓ un emploi offert de **meilleure qualité** en terme de durabilité (46% d'offres durables),
- ✓ un appareil de formation continue qui reste **plus mobilisé** qu'en moyenne régionale (taux d'accès des DE à la FPC et taux de recours à l'alternance supérieurs).

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire du Puy-en-Velay se distingue par :

- ✓ une **population totale âgée**, avec 117 personnes de 60 ans et plus contre 110 en Haute-Loire pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale,
- ✓ une population dans une **situation de précarité** supérieure (7,9% d'allocataires de minima sociaux),
- ✓ une **exposition aux aléas économiques** avec la plus forte concentration de l'emploi (17% des salariés dans les

établissements employant plus de 200 personnes),

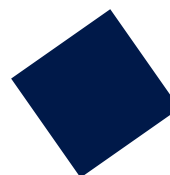
- ✓ des **difficultés de recrutement** légèrement supérieures avec 26 offres d'emploi durable pour 100 demandes,
- ✓ un **nombre de formés en recul** plus net, qu'il s'agisse de formation professionnelle continue (-20%) ou de formation initiale (-1,1%), voie par ailleurs moins **attractive** (taux de 103% contre 131% en Auvergne).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le territoire du Puy-en-Velay, 47% des emplois relèvent de la **sphère présentielle**** (41% en Haute-Loire). Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, par ailleurs sur-représentée par rapport à la moyenne départementale (30% contre 25%).
- ✓ Avec une part de 48% des élèves ou apprentis, les inscrits en formation initiale sont moins représentés dans

les **domaines technico-professionnels des services** (51% en Auvergne). Par contre, la proportion des sortants de FPC dans ces mêmes domaines est plus importante (près d'un stagiaire sur trois contre 23% en région).

- ✓ Les stagiaires s'orientent de **moins en moins vers la recherche de certification** (moins de 30% des stagiaires de la FPC augmentent leurs chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante).



* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	117	-	110	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	26 %	-	24 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 2,5 %	-	+ 3,6 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 6,4 %	-	- 11,9 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	7,9 %	→	6,8 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	54 %	-	53 %	-	<i>Réservoir de main d'œuvre</i>
Indice de qualification	127	-	106	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,05	→	0,05	↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	60 %	↗↗	60 %	↗↗	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 0,2 %	-	- 0,6 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	47 %	→	41 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	30 %	→	25 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	15 %	→	24 %	↘	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	19 %	→	31 %	↘	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	43 %	→	34 %	↗	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	17 %	→	13 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	91 %	→	80 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 9 %	-	+ 6 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,5	↘	1,4	↘↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	108	↗↗	116	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	37 %	↗	40 %	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	35 %	→	38 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 13 %	-	+ 9 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	46 %	↘	43 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	35 %	↘	33 %	↘↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	26	→	24	↗	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

- xx** : situation plus favorable
- xx** : situation moins favorable
- xx** : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

- : stabilité
- ↗ : progression limitée (+5 à +10%)
- ↗↗ : progression importante (+10% et plus)
- ↘ : recul limité (de -5 à -10%)
- ↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

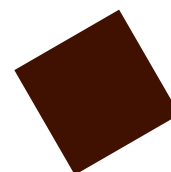
FORMATION INITIALE

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	-1,1 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	103 %	→	131 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	83 %	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	48 %	→	51 %	→	<i>Nature des besoins en formation</i>



FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

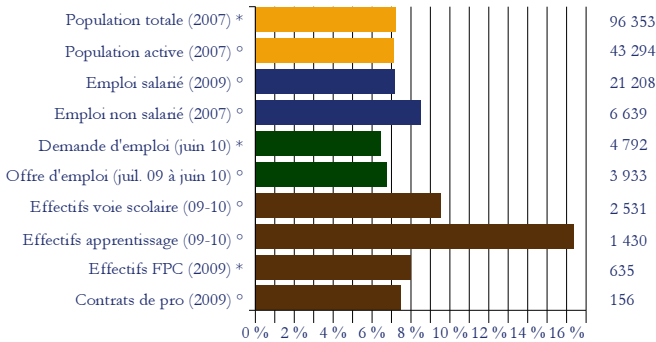
	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	-20 %	-	-9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	7,0 %	↘↘	6,7 %	↘↘	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	91 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	30 %	↘↘	23 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	53 %	↗↗	55 %	→	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	29 %	↘↘	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	2,7 %	-	2,4 %	-	<i>Mobilisation de l'alternance</i>





Avec plus de 96 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, le territoire du Puy-en-Velay est le 5^{ème} territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 7,2% du territoire régional. Le poids est du même ordre pour la population active, l'emploi salarié et l'offre d'emploi.

Le poids du territoire dans la région



* : au lieu de résidence ; ° : au lieu de travail ou de formation

Sources dans l'encadré en page 5

Le territoire présente, par contre, quelques **spécificités**. Ainsi, la demande d'emploi est légèrement sous-représentée (près de 4 800 DE soit 6,4% du total régional), de même que le nombre de stagiaires en contrat de professionnalisation (156 personnes ; 6,5% du total régional). A l'inverse, le territoire du Puy-en-Velay excède son poids moyen pour les sortants de FPC à destination des DE (635 stagiaires ; 8,0% du total régional), l'emploi non salarié (plus de 6 600 personnes ; 8,5%), les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (2 531 élèves ; 9,5%) et surtout les effectifs inscrits en apprentissage (1430 apprentis ; 16,4%)

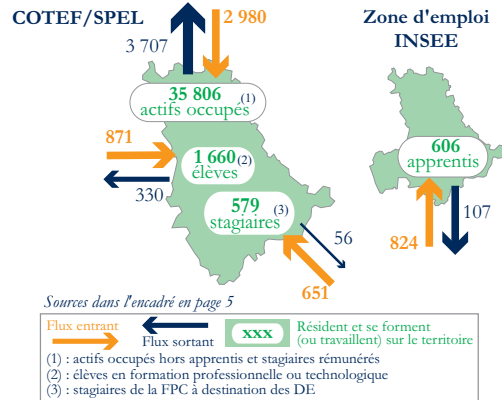
A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans les services (43%), au détriment de l'emploi industriel (19%) et de l'em-

ploi dans les secteurs dits fragiles (15%). Autre spécificité locale, l'emploi non salarié (17% de l'emploi total) et l'emploi agricole (8,0%) sont particulièrement représentés dans le territoire (respectivement 15% et 6% dans la région).

Il en est de même pour les inscrits dans l'enseignement professionnel et technologique, malgré la plus faible attractivité de l'offre de formation.

En revanche, l'examen d'indicateurs tels que le taux d'activité, la part des seniors actifs, des sans diplôme, des DE LD, des DE non qualifiés ... n'indique pas de fragilité spécifique des actifs du Puy-en-Velay.

Les mobilités sur le territoire

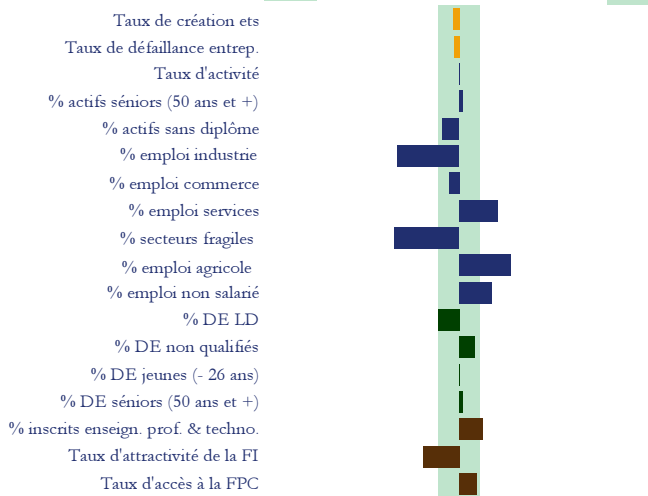


L'analyse des **mobilités géographiques** montre, sur le territoire du Puy-en-Velay, des flux excédentaires en formation aussi bien pour les élèves, les apprentis et les stagiaires de la FPC. Ils sont, par contre, déficitaires pour les actifs occupés au profit d'autres régions (proximité de Rhône-Alpes, du Languedoc-Roussillon...) et d'Yssingaux ou de Brioude.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan plus mitigé que celui enregistré au régional. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne la demande d'emploi, les effectifs en voie scolaire, les effectifs en formation professionnelle continue ou la signature des contrats de professionnalisation.

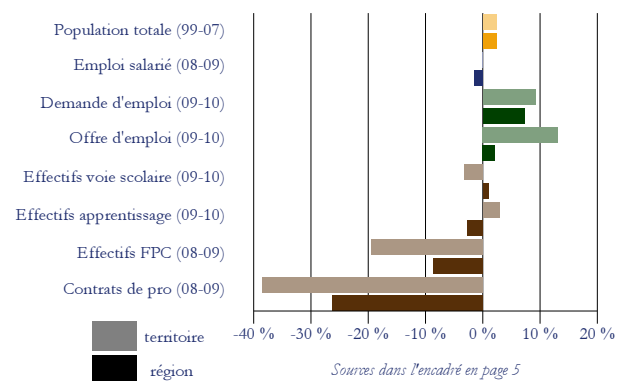
Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour l'emploi salarié, l'offre d'emploi ou les effectifs en apprentissage.

Les principales spécificités du territoire



Sources dans l'encadré en page 5

Les principales évolutions sur le territoire



Sources dans l'encadré en page 5

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Taux de rotation des entreprises : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1^{er} janvier, divisé par 2.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux d'accès à la FPC : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation) et la population des chômeurs (DE entrés dans l'année, catégories 1 à 4).

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source INSEE TDB social, BDSL

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

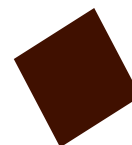
Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitements par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

